

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOGONDOUTCHI
COMMUNE RURALE DE DANKASSARI

**PROCES-VERBAL DE LA 3^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
POUR L'ANNEE 2021**

L'an deux mille vingt et un et les 11 ; 12, 13 et 14 Octobre, s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie la 3^{ème} Session Ordinaire au titre de l'année 2021 du Conseil Municipal de la Commune Rurale de Dankassari, sous la Présidence de Monsieur Bandouka, Président dudit Conseil.

Après obtention du quorum, vingt (20) Conseillers élus présents sur vingt (20) qui compte la Commune, la présence des deux (2) membres de droit, des agents des services techniques déconcentrés et quelques chefs de villages et tribus, le Maire a ouvert les travaux le Lundi 11 Octobre 2021 à 09 h 17 mn

Etaient présents :

Membres élus

- Bandou Kaka
- Abdoul Aziz Rabo
- Zabeirou Fodi
- Oumarou Tehiwaké
- Yacoubou Moussa
- Hassana Massalatchi
- Loula Chipkaou
- Boubacar Karimoune
- Narba Amadou
- Djibrina Nalokoyo
- Boubacar Dan Makari
- Adamou Goga
- Attahirou Magagi
- Maimouna Mahamadou
- Dadi Boubacar
- Fouré Liman
- Balkissa Yaou
- Gado Marayé
- Amadou Ibro
- China Bonkano

Membres de droit

- Amadou Sabo
- Tchiousso Ousmane

Après une fatia prononcée par un participant, le Président Bandou Kaka a souhaité la chaleureuse bienvenue à tous les participants.

L'ordre du jour comportant 4 points a été présenté aux élus :

1. Adoption du procès verbal de la 2^{ème} Session Ordinaire tenue en Juillet 2021
2. Adoption du rôle de la taxe municipale exercice 2022
3. Exposé sur la nomenclature du budget
4. Divers

I Adoption du procès verbal de la 2^{ème} Session Ordinaire tenue en Juillet 2021

Le Secrétaire de séance a donné lecture du PV en intégralité. Après amendement, ce point a été adopté par 20 voix pour 0 contre et 0 abstention

II Adoption du rôle de la taxe municipale exercice 2022

Le Service de l'Etat Civil a dénombré quarante-cinq mille neuf cent soixante et un (45.961) imposables repartis dans les 59 villages, tribus et quartiers que compte la Commune Rurale de Dankassari. Ainsi donc le rôle de la taxe municipale exercice 2022 s'élève à : **45961 X 700 = 32.172.700 Francs.**

Pour se faire le Maire Bandou Kaka a invité les élus locaux à sensibiliser les différents chefs de villages à se ressaisir pour s'acquitter de leur devoir dans les meilleurs délais.

III Exposé sur la nomenclature du budget

L'exposé a été présenté par le Receveur Municipal
La République du Niger étant un Etat unitaire différent de l'Etat Fédéré est régie par la même loi et les règlements en vigueur.

Ainsi donc le budget, dans sa conception et son exécution doit respecter les textes en vigueur.

: il comprend le titre I et le titre II qui sont équilibrés en recettes et en dépenses

Titre I budget ordinaire

- Le budget ordinaire recettes est divisé en deux (2) sections (ressources fiscales et ressources non fiscales)
 - 1- La section I est divisée en quatre (4) chapitres comprenant plusieurs articles chacun
 - 2- La section II comprend aussi quatre (4) chapitres
- Le budget ordinaire dépenses est divisé en six (6) sections

Titre II budget d'investissement recettes

Il est alimenté par 45% du budget général recettes et du financement de l'Etat, des PTF et ONG.

Ses dépenses interviennent dans les travaux d'infrastructures (infrastructures économiques, sociales, administratives et dans le développement de la production)

Le compte hors budget lui, reçoit les ressources qui transitent de la Commune vers d'autre destination

IV Divers

Le Président du Conseil a porté à la connaissance des participants les informations ci-après :

- L'ONG COPRA (Coopérer pour Réussir l'Avenir au Niger) intervient dans 9 Communes au Niger ; pour cette raison le Maire Bandou Kaka sera en voyage d'étude à ce lieu du 18 Novembre au 4 Décembre 2021 en France. Elle intervient dans la construction des classes et assure la formation sur l'hygiène et l'assainissement.
- Un forum sera organisé au chef-lieu de la Commune dans les prochains jours : il est intitulé : changeons de comportement pour affronter l'avenir.
- Une volontaire de la paix de l'ONG AFRICTIVIST venant du Sénégal sensibilisera les élus locaux et la société civile sur la bonne gouvernance et presque tous les autres domaines de la vie.
- Le Président du Conseil a instruit les Conseillers Municipaux à sensibiliser les groupements à fournir des dossiers auprès du Projet PARIIS pour la mise en valeur de la vallée de Koujak à Kaoura Lahama

En clôturant les travaux le Jeudi 14 Octobre 2021 à 16 h 15 mn, le Président du Conseil, Bandou Kaka a remercié les Conseillers pour le travail abattu, l'amour de la Commune et les débats francs entretenus. Il a souhaité un bon retour à chacun dans son foyer et a imploré le Tout Puissant, le Miséricordieux à descendre sa grâce sur notre pays sans oublier la sécurité (fournir des informations fiables).

Le Rapporteur

Andi Gagara



Le Président du Conseil

